

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1540 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHERRAT El Houssine

Date de naissance : 01/01/1989

Adresse : 1 Rue AZIZA OASIS Casablanca

Tél. : 0661664534 0522250273 Total des frais engagés : 108450 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur SLIMANI Soltan Eddine
Cardiologue
Place de la Victoire, N° 8 Appt 26
5^e Etage, Av de Khouribga
Casablanca Tél. : 05 22 44 43 23

Date de consultation : 29 DEC 2022

Nom et prénom du malade : CHERRAT El Houssine Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Arthrite canدية

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Praticien attestant la validité des Actes
29.12.2022			C2 + ECG = 250,00 DH	<p>Docteur SLMAN Soudi, M.D. Cardiologue Place de la Victoire, N° 8 Appt 26 5th Etage, Av de Kbouribga Casablanca - Tel: 0522 44 43 21</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	29/12/22	834,50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

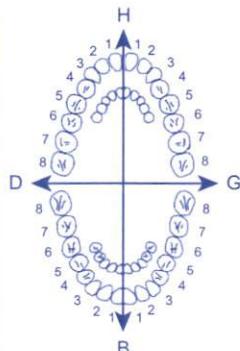
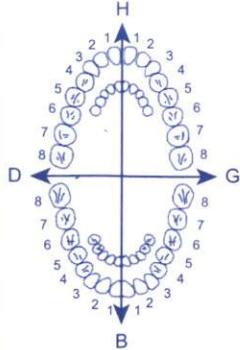
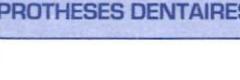
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
		00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	G			
	B			
[Création, remont, adjonction]				
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Salah-Eddine SLIMANI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Reims
Echodoppler

C.E.S. de Biologie - Médecine du Sport
D.E.A. d'Oxyologie Médecine d'urgence
Ancien Attaché des Hôpitaux
de Reims et de Charleville

NOUVEAU NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE
06 20 14 65 40

Casablanca, le 29 DEC. 2022 الدار البيضاء، في



الدكتور طلاح الدين سليماني
أخصاصي في أمراض القلب والشرايين
خريج كلية الطب ببرامش
الفحص بالأمواج فوق الصوتية
أخصاصي في طب الرياضة وطب المستعجلات
ملحق سابق بمستشفيات رامس وشارل فيل

M² CHERIF - DR HOUSSAINI.

161.70

Brûlure card

3x 53.90

179.40

Cur de mme

1x 89.70

284.00

Alactation

1x 56.80

71.00

Anticard 2x

1x 93.80

Traitements pour trois mois

69.00

Brûlure ven.

1x 0.00

69.00

Docto 2x

1x 43.00

69.00

Docto 2x

1x 43.00

834.50

PHARMACIE JERRADA
61, Bd. Abderrahim Bouabid
Oasis - CASABLANCA
Tel: 23.54.49/99.06.16

Docteur SLIMANI Salah-Eddine
Cardiologue
Place de la Victoire, N° 8 Appt 26
5^{me} Etage, Av de Khouribga
Casablanca - T. l. : 05 22 44 43 27

ساحة النصر الرقم 8 محج خربكة - الشقة 26 الطابق 5 الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.44.43.23 - هاتف المنزل : 05.22.23.42.03
Place de la Victoire N°8 - Avenue de Khouribga - Casablanca - Appt. 26, 5^{ème} Etage - T.l.: 05 22 44 43 23 - D.: 05 22 23 42 03

GSM : 06.61.32.87.22 - Email : slimsalaheddine@gmail.com - I.C.E : 001807016000016

↑ 53,90

89,70

PPV 60000
INT 120001
PER 01 2025

↑ 89,70

↑ 53,90

↑ 53,90

PPV 23DH80
EXP 04/2024
LOT 1D005 4

PPV 23DH80
EXP 04/2024
LOT 1D005 4

PPV 23DH80
04/2024
LOT 1D005 4

LOT: 220608
DLUO: 07/2025
69,00DH

LOT: M0809
PER: 06/2024
PPV: 69,00DH

Laboratoires
Pfizer S.A.

PPV: 56DH80

6/118001 170029

ALDACTONE 50MG 20 CPS

PPV: 56DH80

6/118001 170029

Laboratoires
Pfizer S.A.

PPV: 56DH80

6/118001 170029

ALDACTONE 50MG 20 CPS

PPV: 56DH80

6/118001 170029

Laboratoires
Pfizer S.A.

PPV: 56DH80

6/118001 170029

ALDACTONE 50MG 20 CPS

PPV: 56DH80

6/118001 170029